

UNIVERSITE DE MONS

FACULTÉ D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

MASTER EN ARCHITECTURE

FINALITÉ SPÉCIALISÉE EN URBANISME

Le profil d'enseignement présente le profil de formation institutionnel attendu en fin de cycle (Bachelier, Master...). Il est décrit en termes d'acquis d'apprentissage, c'est-à-dire ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'une activité d'apprentissage, d'une unité d'enseignement, d'un cycle d'études. Les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

A l'issue de la formation, l'étudiant sera capable de :

Compétence	Instruire une question en matière d'urbanisme
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none">• Dégager les différentes hypothèses de travail par rapport à un problème d'urbanisme• Dégager et articuler les différentes composantes constituant un contexte urbain ou territorial• Coordonner transversalement les différentes disciplines liées à l'aménagement du territoire• Maitriser les enjeux sociétaux contemporains de l'aménagement du territoire• Développer le travail en équipe• Consolider sa culture architecturale et urbaine par une démarche de recherche• Faire aboutir des projets d'architecture et d'urbanisme adaptés à un contexte
Compétence	Elaborer une réponse spatiale située
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none">• Adopter une démarche scientifique prospective• Développer une méthodologie de projet intégrant les différentes contraintes urbanistiques et territoriales• Développer une démarche architecturale ou urbanistique durable• Faire preuve d'innovation et de créativité dans des situations en constantes évolution
Compétence	Interagir avec l'ensemble des acteurs
ACQUIS D'APPRENTISSAGE	<ul style="list-style-type: none">• Contribuer à l'élaboration de savoirs et à leur diffusion auprès de professionnels ou du public

- Adopter une attitude professionnelle
- S'insérer et travailler en équipe
- Intégrer les différentes attentes des acteurs liés à l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement du territoire
- Développer les capacités de gestion et de gouvernance propres aux processus architecturaux et urbanistiques

Compétence	Être capable de poser des choix engagés
------------	---

- | | |
|------------------------|---|
| ACQUIS D'APPRENTISSAGE | <ul style="list-style-type: none"> • Faire preuve de réflexivité, d'ouverture et d'initiative • Faire preuve d'éthique • Faire preuve d'autonomie de réflexion et d'action |
|------------------------|---|